

CR Commission Bénévolat jeudi 30 septembre 2021

Présents ; Marie Renée Cazin, Marie Bénédicte Dumez, Josette Mantelli, Madeline Perot co-responsable, Hamid Rouini, Philippe Thierry, Françoise Viault,
Absents : Vincent Bourdais (excusé), Monique Gallot (excusée), Josette Pépion

Annie Noyer après 6 années d'investissement comme amie-relais a décidé de « passer le flambeau » et de quitter la commission bénévolat. Nous la remercions tous de son engagement et de sa disponibilité.

Rappel de l'ordre du jour :

1- Suivi des propositions faites lors de la dernière réunion

2- Organisation

- de l'accueil des nouveaux à Saint Jean et à Saint Serge.
- organisation du planning des visites de Saint Jean pour les nouveaux de Saint Serge
- quel(s) outil(s) mettre en place pour assurer un suivi efficace des nouveaux amis ? Quand sont-ils présents ? Où ?

3-Question de fond :

Peut-on accepter des bénévoles sans papiers ?

Avant d'aborder les points à l'ordre du jour les membres de la commission ont longuement échangé sur les problèmes survenus avec des bénévoles ces dernières semaines, chacun a pu donner son avis sur le fond et sur la forme de la gestion des conflits en cours.

Examen des points à l'ordre du jour

Le suivi des propositions faites lors de la dernière réunion :

Rappel de ces propositions :

- échanges d'équipes entre Saint Jean et Saint Serge une fois par mois
- demande d'une formation à la communication non violente
- mise en place d'une équipe trépied pour faire le point en cas de problème avec un ami.

Ces propositions ont été présentée au CA du 17 Juin et enregistrées au CR de ce CA.

- la demande d'une formation à la communication non violente

Madeline a relancé la coopérative Aviso cette semaine pour connaître les modalités d'une prise en charge d'une formation à la communication non violente et à la gestion des conflits.

Elle va aussi interroger Fabien Passot, d'Emmaüs, sur ce sujet.

L'actualité récente de la communauté montre bien la nécessité d'une telle formation.

- la mise en place d'une équipe trépied pour faire le point en cas de problème avec un ami.

Le livret d'accueil des amis prévoit page 4 :

« En cas de comportement inapproprié, la procédure prévue est la suivante :

- une 1ere observation par un coresponsable ou par le coordinateur à Saint Serge

- en cas de nouveau manquement : intervention d'un coresponsable accompagné d'un administrateur

Toute décision d'exclusion ne peut être prise que par le CA, en présence de l'intéressé et après deux entretiens préalables avec un binôme coresponsable/administrateur. »

Il semble nécessaire d'être plus précis. Donc :

- première intervention : orale,

- éventuelle autre observation par un coresponsable ou le coordinateur de Saint Serge : écrite

- toute la suite de la procédure doit donner lieu à des écrits. Il est important de garder trace des observations faites.

On peut considérer que le deuxième entretien préalable est la dernière étape de la conciliation et qu'à ce stade le binôme pourrait devenir trinôme pour assurer la représentation du trépied.

Pour faire le lien avec le point précédent, les binômes, ou trinômes, chargés de la gestion des conflits doivent être les premiers concernés par la formation à la communication non violente.

En marge de cette question, les échanges font apparaître que :

1- La Commission Bénévolat est unanime pour rappeler qu'un engagement à Emmaüs impose **de respecter le socle de nos valeurs.**

C'est la raison pour laquelle il a été demandé à chaque adhérent, nouveau ou ancien, de signer la Charte.

Le livret a été envoyé par courrier aux personnes absentes aux deux dernières AG et Céline enregistre le retour des chartes signées. Dans quelques semaines, un courrier sera envoyé aux étourdis ou négligents qui auraient oublié de renvoyer le document. Un refus doit entraîner l'exclusion de notre communauté.

2- et que si des dérives ont pu s'installer dans le passé, quelles qu'en soient les raisons, il convient aujourd'hui d'être beaucoup plus vigilant et réactif.

- les échanges d'équipes entre Saint Jean et Saint Serge une fois par mois

Il semble difficile de mettre en place de tels échanges aujourd'hui. Sans doute il conviendrait de commencer par renforcer les liens entre les amis des deux sites. Pourquoi pas en organisant des rencontres uniquement entre les amis ?

Organisation

- de l'accueil des nouveaux à Saint Jean et à Saint Serge.

À Saint Jean l'accueil des nouveaux est toujours assuré par Philippe ou Marie Bénédicte et Madeline

à Saint Serge : Josette Mantelli, Jean Marc ou Françoise et Hamid

- organisation du planning des visites de Saint Jean pour les nouveaux de Saint Serge

Il faut rattraper le retard pris dans l'organisation de ces visites, plusieurs dates ont donc été fixées :

Samedi 9 Octobre à 11h

Mardi 19 Octobre à 11h

Samedi 30 Octobre à 11h

Mardi 9 Novembre à 11h

Samedi 27 Novembre à 11h

Philippe est disponible pour ces visites.

- quel(s) outil(s) mettre en place pour assurer un suivi efficace des nouveaux amis ? Quand sont-ils présents ? Où ?

Cet outil ne semble pas nécessaire aujourd'hui.

Question de fond : Peut-on accepter des bénévoles sans papiers ?

Les débats sur les points précédents ayant été longs, ce sujet ne peut être traité. Chaque membre de la commission doit y réfléchir pour la prochaine réunion

le 23 Novembre à Saint Serge de 14h à 16h